



Licence professionnelle Management de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement. 2013, Université Paris 13. hceres-02038228

HAL Id: hceres-02038228

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038228>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management de la sécurité, de la santé
au travail et de l'environnement

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement

Dénomination nationale : SP8-Sécurité des biens et des personnes

Demande n° S3LP140006813

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Saint-Denis (93)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris -Seine Saint-Denis (CCIP) et le Service d'Incendie et de Secours de la Seine et Marne (SDIS 77)
- Secteur professionnel demandé : SP8-Services aux collectivités

Présentation de la spécialité

La spécialité *Management de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement* prépare des professionnels capables de mettre en place et d'animer le système de management de la sécurité et de l'environnement dans des entreprises industrielles ou de services, dans des collectivités territoriales et des administrations, dans des organismes de contrôle. Les métiers ciblés sont : responsable qualité sécurité environnement, cadre technique de l'hygiène et sécurité/coordonateur de sécurité et de protection de la santé, cadre technique de l'environnement, conseil ou formateur dans un organisme de contrôle. Cette formation permet l'accès aux concours de la fonction publique (officier de sapeurs-pompiers, Agence régionale de santé (ARS), Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL...).

Cette spécialité ouverte en 2009 est proposée uniquement en alternance, elle associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Saint-Denis, porteur de cette formation et de l'Ecole de l'environnement et du cadre de vie de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (TECOMAH). Elle s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université Paris 13 aux côtés de licences générales (*Sciences de la vie, Physique-chimie, STAPS*) et de DUT (*Hygiène, sécurité, environnement, Génie biologique, Chimie, Mesures physiques,...*). Deux formations analogues sont présentes sur le plan régional (une au CNAM de Paris et une autre à l'Université de Marne-la-Vallée). Au niveau national, sept autres formations sur le même champ professionnel sont identifiées. Cette licence de Paris 13 est cependant la seule à dispenser une Unité d'Enseignement (UE) consacrée à l'économie de la prévention et à proposer un projet tuteuré innovant dans le domaine de la prévention.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est étayé. Les contenus des UE sont en lien direct avec les compétences visées : gestion qualité, management, gestion de projets, gestion de l'entreprise. Une UE spécifique a été créée : *Economie de la prévention* pour mieux répondre aux compétences attendues sur le marché du travail. Les stages représentent au minimum 48 % du temps de formation. Toutes les disciplines sont mobilisées autour des projets tuteurés dans le domaine de la prévention, qui sont présentés devant des professionnels, lors des « Trophées de la prévention ».

Les modalités d'évaluation sont complémentaires (écrits, oraux, combinaison des deux, individuelle et/ou collective) et conformes à l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles.

L'augmentation du rapport « candidatures sur effectifs », passant de trois à cinq, traduit une attractivité croissante, surtout parmi les étudiants de DUT et de BTS. Les modalités de sélection permettent de recruter environ 23 étudiants et d'obtenir des taux de réussite de 100 %. La diversité n'est pas de mise car le public est essentiellement composé d'étudiants issus de DUT. L'alternance est à souligner ; tous les étudiants bénéficient d'un statut d'apprenti (à une exception près).

A la lecture des résultats d'enquêtes mises en place par l'établissement - le suivi des enquêtes nationales n'étant pas exploitable - l'apprentissage ne favorise pas l'insertion professionnelle immédiate. Le taux de diplômés en emploi est décevant : il affiche une valeur de 14,30 % pour la promotion 2010 et de 30 % pour 2001. Les poursuites d'études, dont le taux a dépassé les 80 %, sont trop importantes, même si elles se déroulent dans le cadre de l'alternance ; elles tendent à montrer que les postes dans le domaine *Hygiène, sécurité, environnement* (HSE) relèvent d'un niveau cadre à Bac+5.

Les partenariats professionnels sont nombreux : Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), TECOMAH, l'Ecole de l'environnement et du cadre de vie de la CCIP, Service d'Incendie et de de Secours de Seine-et-Marne, CFA de la CCIP et plusieurs lieux de stage sont mentionnés : SNECMA, ADP, PSA, Renault, SNCF, EDF, Bouygues Telecom, services de santé au travail, collectivités locales (SDIS, conseils généraux, mairies). L'implication des professionnels est satisfaisante : ils interviennent dans l'accueil des apprentis et dans les enseignements à hauteur de 42 % du volume horaire global (ce pourcentage tombe à 26 % si l'on prend en compte uniquement les enseignements du cœur de métier) ; ils participent au conseil de perfectionnement et aux réunions pédagogiques.

Le pilotage de la formation est assuré par un universitaire qui dispense un des enseignements clés de cette formation : la communication. Son rôle est clairement décliné. Les enseignants-chercheurs assurent 40 % des enseignements, les 20 % restants étant assurés pour un tiers par d'autres enseignants de l'Université et deux-tiers enseignants formateurs venant d'autres établissements.

- Points forts :

- Une bonne attractivité.
- Une formation essentiellement par apprentissage.

- Points faibles :

- La très faible insertion professionnelle.
- Des poursuites d'études très importantes (souvent dans des masters professionnels).
- La faible diversité du public.

Recommandations pour l'établissement

Les résultats des enquêtes sur le devenir des étudiants relatent une situation inquiétante : le projet ne correspond manifestement pas à un besoin du marché. Il semble indispensable de mener une étude du marché de l'emploi dans ce domaine au niveau régional, d'analyser les niveaux de responsabilité des postes (cadres ou technicien supérieur) proposés par les entreprises. Il est ainsi vivement recommandé aux responsables de la formation et au conseil de perfectionnement de réfléchir à l'évolution de ce projet, aux actions à mettre en œuvre pour inverser la tendance des poursuites d'études...

L'équipe pédagogique semble avoir pris conscience de la faible diversité du public. Pour éviter que la formation n'apparaissent comme une poursuite d'études tubulaire de DUT, il est conseillé d'ouvrir à d'autres publics en mettant en place des actions de communication auprès d'autres filières, en organisant des passerelles avec des formations plus généralistes et en créant des modules de remise à niveau.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations
et diplômés
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation
Le Vice-Président du Conseil
des Etudes et de Vie la Universitaire**


André TARDIEU



Licence Professionnelle

Dénomination nationale : *SP8 - Sécurité des biens et des personnes*

Spécialité : *Management de la sécurité, de la santé au travail et de l'environnement*

Demande n° *S3LP140006813*

L'équipe pédagogique remercie les experts de l'AERES qui ont mis en évidence les points forts de cette licence, à savoir la formation en alternance et la très forte implication des professionnels dans la formation et le pilotage de cette licence. Cette forte implication nous permet de réaliser les ajustements pédagogiques nécessaires pour faire évoluer la formation en parallèle à l'évolution des besoins du marché du travail. De même, la forte attractivité de cette licence auprès du public en lien avec l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement n'est plus à démontrer ainsi que le souligne ce rapport.

Le comité de pilotage de notre licence a mis en œuvre les dispositifs nécessaires à l'élargissement et à la diversification de la population étudiante recrutée dans la licence professionnelle. Ces mesures ne pouvaient être prises en compte par les experts de l'AERES puisque mises en œuvre postérieurement au dépôt du dossier.

- 1) Dans le souci, d'élargir le recrutement étudiant, et de limiter le taux de poursuites d'études post-licence, nous avons prévu, en sus du public habituel, de faire une large place aux étudiants déjà professionnalisés et désireux de suivre une formation dans ce domaine pour s'insérer immédiatement après l'obtention de la licence SBP dans le marché du travail. Pour cela nous allons ouvrir cette formation en contrat de professionnalisation, et ce en partenariat avec un organisme de formation chargé de recruter ces étudiants.
- 2) De même, à partir de cette année, nous ouvrons plus largement cette formation aux étudiants issus de Licence 2 ou diplômés de Licence 3, pour leur offrir une double compétence permettant de faciliter leur insertion professionnelle sur le marché de l'emploi. Nous pensons en particulier aux étudiants de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, étudiants déjà fortement en insertion professionnelle qui, dans l'exercice de leurs activités ont besoin de l'acquisition des compétences et la maîtrise des techniques dispensées dans le cursus de notre LP SBP. Dans cet objectif, nous avons contacté les divers responsables des Licences de Sciences et Technologies de notre Université et nous ouvrirons cette possibilité aux autres partenaires du PRES dès que possible.
- 3) Par ailleurs, nous souhaitons ouvrir cette formation plus largement à la Validation des Acquis de l'Expérience et à la Validation des Acquis Professionnels, ainsi qu'à la Formation Continue.

Cette politique de recrutement est réalisable car, ainsi que l'a souligné l'AERES, 50h de remise à niveau sont prévues dans la plaquette de notre de cette formation. Nous avons donc prévu d'utiliser ces heures de remise à nouveau pour l'accueil et l'intégration de ce nouveau public. De même, pour

être générateur d'innovations et pour faire évoluer cette licence en adéquation avec les besoins, nous menons depuis un an des consultations avec les professionnels impliqués dans le domaine de l'Hygiène, de la Sécurité et de l'environnement, ainsi que les différents partenaires du monde socio-économique..

Pour mettre en place toutes ces mesures, le comité de pilotage a été renforcé par l'arrivée en 2011, d'un Professeur des Universités, actuel responsable de la mention, assisté par un co-directeur. L'équipe travaille étroitement avec les enseignants responsables d'UE et les professionnels impliqués dans les différents secteurs du domaine HSE.

Pour conclure, soulignons que notre département fêtera cette année ses 40 ans d'existence et bénéficie de ce fait d'un important réseau d'anciens diplômés en DUT HSE (environ 1500) qui permet de disposer d'une forte implication des professionnels dans le département et favorise l'attractivité de celui-ci comme l'ont souligné les experts de l'AERES. Ce vaste réseau constitue un outil d'une grande importance permettant d'ajuster rapidement les besoins de formation par rapport aux offres d'emploi.